



L'INCONTOURNABLE

Elections Professionnelles 2014

Force Ouvrière est le
Seul Syndicat Français Libre
et Indépendant à l'égard du
Patronat, des Gouvernements, des
Partis Politiques, des
Religions,
et de façon générale,
de toute Influence
Extérieure au
Syndicat !!!



Avec Force Ouvrière, **soyez Rebelles**
contre l'Injustice, la Discrimination,
l'Excès de Pouvoir et la
Dégradation des Conditions
de Travail.



FO, Pour le Respect de vos Droits et
Pour la Défense de vos Intérêts.

2014 / ELECTIONS PROFESSIONNELLES

LA REPRESENTATIVITE SYNDICALE



La **représentativité syndicale** est la capacité, pour des organisations syndicales de salariés, de parler au nom de ces derniers. La reconnaissance de cette capacité permet en particulier aux organisations de négocier et de signer, avec l'employeur ou les représentants du patronat, des accords s'appliquant à l'ensemble des salariés d'une entreprise, d'une branche d'activité au niveau local ou national, ou encore à tous les salariés de l'ensemble des secteurs d'activité.

La situation française a été pendant plus de 50 ans marquée par l'empreinte de l'état des forces syndicales à la Libération. Durant les 4 dernières décennies, seules cinq confédérations syndicales bénéficiaient d'une présomption irréfragable de représentativité au niveau national interprofessionnel. La loi du 20 août 2008 a modifié ce statu quo.

La participation aux élections professionnelles est devenue un baromètre de représentativité majeur qui permet aux syndicats de salariés de peser dans les négociations avec leurs employeurs.

<< Plus on est Fort, plus on Pèse et plus on Pèse, plus on est Fort >>. Jean-Claude Mailly.

Un salarié qui ne vote pas, ne peut pas par la suite se plaindre et dire que les Syndicats ne font rien.

Les Français, en bons râleurs et donneurs de leçons, passent leur temps à poser ces questions :

Que fait la police ? Que fait le gouvernement ? Que font les syndicats ? Mais ils ne semblent pas beaucoup s'interroger sur ce qu'ils font, eux. **Mots d'un syndicaliste**

A PLAINE COMMUNE

FO, FORCE OUVRIERE



Philippe, Emmanuel, Gérard, Erwan,
Youcef et tous les autres... Mais,

Pour le Respect de Vos Droits
et pour la Défense de Vos Intérêts,

**La Pièce Maîtresse,
c'est vous !**

**VOTEZ
FO**

FO, LIBRE ET INDEPENDANT



A PLAINE COMMUNE



LE SAVIEZ-VOUS...???????

Suffrages au CTP / Election du 06 novembre 2008
CGT 59,25% / FO 21,52% / CFDT 19,23%

Avec plus de 50% des voix, un syndicat peut seul, valider n'importe quel projet, n'importe quel dossier, enfin, tout document présenté par l'employeur. C'est ce qui s'est passé en Mars dernier, concernant l'avenant relatif au régime indemnitaire, alors même que **FORCE OUVRIERE** était contre.

Quand le syndicat majoritaire est proche de l'Employeur, QUE PEUVENT FAIRE LES AUTRES SYNDICATS... !!! ???

Régime Indemnitaire / Rappel :

<< 1 / Pour FO, le grade doit rester le seul élément de calcul, car c'est le seul élément juste.

2 / Si des agents ont des fonctions supérieures à leur grade ou à leur cadre d'emplois, d'une part, FO ne trouve pas cela normal, d'autre part, nous ne sommes pas dans le privé !!!

3 / De nombreux agents ont un grade qui leur permet d'avoir des responsabilités, mais qui n'en ont aucune.

De nombreux agents qui réussissent des concours (ex : agent de maîtrise), ne sont pas nommés. De plus, ils n'exercent aucune responsabilité.

Dans ces conditions, à quoi cela sert de passer des concours !!! ???

Pour FO, ces agents sont floués !

FO réclame une revalorisation du régime indemnitaire pour tous les grades.

Cet avenant n'a pour seul effet, que de privilégier quelques-uns (choisis).

Pour toutes ces raisons, FO ne signera pas ce document. >>.

ENCORE PLUS FORT !!!

Dans le cadre des avancements de grade et des promotions internes, **FO** demande depuis septembre 2013, que soient modifiés deux critères à savoir, la note et le **Fameux** pas de sanction. **Aucun soutien du Syndicat CGT et de la Section CFDT.**

TOUJOURS PLUS FORT ENCORE... !!!

Quand Plaine Commune a attaqué **LE DROIT SYNDICAL**, le 16 Avril et le 26 Septembre dernier, le **Syndicat CGT et la Section CFDT** étaient encore du côté de l'Autorité.

FO défend les Agents, le Service Public et le Droit Syndical.

QUE DEFENDENT LE SYNDICAT CGT ET LA SECTION CFDT ???

LE SAVIEZ-VOUS ENCORE...???????

Le Syndicat **FO** est le seul syndicat que Monsieur le Président de Plaine Commune, Monsieur Patrick BRAOUEZEC, refuse de rencontrer **en tête-à-tête.**

LE 4 DECEMBRE PROCHAIN,



**LE SEUL VOTE UTILE, FO !!!
FORCE OUVRIERE !!!**

